



La mobilité en toute simplicité

VÉLO CITÉ
GRAND MONTPELLIER



**" DÉVELOPPER
L'USAGE DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ
EN VILLE,
OU COMMENT NE PAS CHOISIR
ENTRE FIN DE MOIS
ET FIN DU MONDE"**

*Soirée en présence d'Olivier Schneider, président de la FUB
(fédération nationale des usagers de la bicyclette)
dans le cadre du Grand Débat National*

*30 janvier 2019 – Montpellier
Vélocité Grand Montpellier
Montpellier à pied*

SYNTHESE

Le 30 janvier 2019, 80 personnes se sont réunies pour débattre du développement du vélo et de la marche à pied dans le grand Montpellier.

La soirée débute par un temps en plénière, avec une présentation des associations organisatrices, Vélocité Grand Montpellier et Montpellier à pied, qui visent à développer respectivement le vélo et la marche à pied comme modes de déplacement du quotidien. Le Docteur Trebuchon, allergologue et membre du collectif Air Santé Climat présente ensuite quelques données sur les liens entre transports et santé publique et individuelle. Olivier Schneider, président de la FUB, présente enfin les actualités nationales du vélo et les moyens d'action des différents acteurs.

Après ce premier temps où le public a reçu des informations, les participants se mettent en action. Quatre questions sont posées, auxquelles le public répond dans un premier temps avant de voter pour hiérarchiser les propositions.

Les questions portent sur le vélo et la marche à pied, cependant nous notons que la majorité des réponses traite du vélo. Les réponses complètes et la méthodologie peuvent être retrouvées en annexe.

Nous retraçons en quelques lignes les idées ressortant de ce débat

La pratique du vélo à Montpellier rencontre certains freins, dont les trois principaux sont la peur du vol (manque de stationnement), le manque d'infrastructures adaptées (absence d'équipements ou réseau discontinu entraînant un sentiment d'insécurité) et les incivilités (stationnement sur pistes cyclables, violences des autres usagers)

Cependant, la motivation est bien présente, et le sentiment de liberté apporté par le vélo arrive largement en tête parmi les bonnes raisons de faire du vélo, cité par 1/3 des participants ! La rapidité est la deuxième motivation pour prendre le vélo, avec la certitude de connaître le temps de trajet. Enfin, le vélo permet aussi de prendre l'air et d'économiser sur le prix de l'essence.

L'atelier voisin pose la question de savoir comment transmettre cette motivation et aider les non cyclistes à changer d'habitude(s). Allier l'éducation (sensibiliser sur la rapidité du vélo, organiser des journées sans voitures) et la volonté politique (augmenter l'espace accordé aux vélos / piétons sur la voie publique au détriment de l'espace accordé à la voiture individuelle) semblent être les solutions les plus plebiscitées.

Une fois mis en selle, où aller? L'atelier proposant de citer l'endroit préféré à vélo laisse très nettement émerger des aménagements bien réalisés... et des gros manques. La piste cyclable le long du Lez permettant de relier Montpellier à Palavas est de loin la piste préférée des participant.e.s, avec plus de la moitié des suffrages! De même, l'avenue de la Justice de Castelnau et l'avenue de Toulouse apparaissent clairement comme des axes prioritaires à aménager! Nous notons toutefois que la liste des aménagements réussis est bien plus courte que la liste des aménagements pas ou mal faits...

Reste donc à inverser la tendance, ce qui est l'objet du dernier atelier, qui vise à lister les actions pouvant être mises en oeuvre par les pouvoirs publics.

Plusieurs pôles émergent dans les propositions du public : entretien du réseau, développement du stationnement vélo, infrastructures continues, éducation de tou.te.s, piétonisation, zones 30 et application du code de la rue et autres solutions diverses.

Nous notons que la question du développement du vélo électrique fait débat parmi les participant.e.s.

Enfin, parmi les pôles pré-cités, trois semblent pouvoir être mis en oeuvre à court terme et avec un budget modéré : indemnité kilométrique, éducation et application du code de la rue (zone 30, ...).

La soirée se termine par des échanges informels entre les participant.e.s, rêvant à l'avenir du vélo et de la marche à Montpellier...

DEROULE DE LA SOIREE

1) Temps plnière : 40 mn

- Présentation des associations organisatrices :
 - Vélocité Grand Montpellier
 - Montpellier à pied
- Présentations de spécialistes :
 - Dr Trebuchon, allergologue et membre du collectif Air Santé Climat
 - Olivier Schneider, président de la FUB

2) Mise en action des participants

- Déplacement des participant.e.s dans la salle pour former des groupes avec des personnes qui répondent la même chose qu'eux aux questions posées : "A quelle fréquence je prends le vélo? "

3) Ateliers : 40mn

> Emergence des propositions

Noter les propositions en réponse aux quatre questions suivantes :

- Mes motivations pour / ce qui m'empêche de faire du vélo / marcher à pied
(= identifier les motivations personnelles et les freins à la pratique)
- Comment accompagner le(s) changement(s) d'habitude?
(= identifier les actions vers le public)
- Mon endroit préféré / l'endroit que je déteste à pied / à vélo
(= identifier les équipements - aménagements bien faits / mal faits)
- Comment les pouvoirs publics peuvent favoriser les déplacements actifs ?
(= identifier les politiques publiques à mettre en place)

> Hierarchisation des propositions

- Retour sur les ateliers et attribution de points (gomettes) aux propositions les plus pertinentes (4 points par personne par atelier à répartir sur une ou plusieurs des propositions).
- Pour l'atelier portant sur les politiques publiques, les participant.e.s sont invité.e.s à hierarchiser les propositions selon leur coût (faible important) et l'urgence (court terme / long temre)

4) RESTITUTION – 10mn

- Restitution à l'ensemble de la salle des éléments qui ressortent de chaque atelier

RESULTATS DETAILLES

CE QUI M'EMPECHE DE FAIRE DU VELO

- Stationnement pas adaptés pour garer son vélo partout :16
- Peur du vol : 11

- Mélange moyens de locomotion
- Pas de séparation route / piste cyclable : 4
- Manque de sentiment de sécurité : 10
- Pistes non reliées : 11
- Carrefours : continuité des pistes cyclables travers les carrefours : 14
- Pas de piste cyclable près de chez moi
- Manque de lisibilité de l'itinéraire cyclable : 3

- Stationnement voitures sur piste : 7
- Violence motrisée, incivilités des autres usagers : 6
- Cyclistes qui ne respencent pas les autres
- Pistes encombrées

- Mauvais entretien des pistes entrainant crevaisons : 4

- pluie : 2
- température en été
- neige (plus rare)
- froid en hiver
- dénivelé trop fort

- Pas de douche au travail : 2
- Quand je suis mal chaussée
- Manque des trains vélos
- un handicap physique insupportable
- pollution de l'air

CE QUI M'EMPECHE DE MARCHER A PIED

- trottoirs trop étroits, encombrés

MES MOTIVATIONS POUR FAIRE DU VELO

- **se sentir plus libre : 27**
- agréable
- soleil et paysages : 7
- profiter d'être l'air libre : 7
- voir les gens et leur sourire : 2
- bien être mental et physique : 3

- prix de l'essence : 6

- gagner du temps, être plus rapide que les autres moyens de transport : 14
- certitude du temps de trajet connu l'avance :12

- avoir son vélo à la gare quand il n'y a plus de tram
- prendre l'air aller dans des endroits non accessibles aux voitures : 4
- pouvoir s'arrêter partout

- faire du sport : 3

- moins bête

- environnemnt

MES MOTIVATIONS POUR MARCHER A PIED :

- détendre le dos et les jambes après 8h assis : 4
- bouger, découvrir la ville son rythme
- sortir de chez soi et trouver tout de suite une rue praticable à pied
- lever la tête et adminrer les bâtiments
- flâner

COMMENT FAVORISER LES CHANGEMENTS d'HABITUDES

- Augmenter espace accordé au vélo / piétons sur voie publique au dépend de l'espace accordé à la voiture individuelle : 25
- Développer parkings vélos y compris résidentiel : 9

- Communiquer sur les bienfaits individuels et sociétaux du vélo : 9
- Sensibiliser sur rapidité du vélo :17
- Sensibiliser sur fiabilité (y compris horaire) : 4
- Rassurer sur le climat anxiogène exagéré : 3

- Organiser des journées sans voitures :14

- Encourager l'autopartage : 4
- Trains pédestres pour les enfants : 2

- Donner une contrepartie positive :6
- Instaurer indemnité kilométrique pour ceux qui se rendent au boulot vélo : 3

- Verbaliser comportements dangereux des automobilistes : 7
- Encourager et reconnaître les bons comportements : 4

- Evolution du matériel vélo pour transporter enfants, encombrants : 7

L'ENDROIT QUE JE DETESTE A VELO

- **Avenue de Toulouse : 11**
- **Avenue de la Justice de Castelnau 6**
- Avenue Henry Mares Voie Domitienne : 2
- Quai du Verdanson : piste qui change de côté : 4
- Sol glissant de la Comédie : 4
- N113 : Montpellier – Castries : 4
- Place Albert 1er : 3
- Ronds Points (Christophe Colomb, Odysseum) : 3
- Route de Mende :(piétons et vélos sur la route à cause des véhicules) : 3
- Rue de la Liberté : 2
- Carrefour du Corum : 2
- Gambetta : piste cyclable encombrée : 2
- Avenue du Pirée entre Passerelle et parking Zesplanade de l'Europe : 2
- Rue Gerhardt : sens unique : faire une piste à 2 sens : 2
- Ecopole (arrêt tram) > aéroport : 2
- Rues à sens uniques (je les prends contre sens, les voitures m'agressent): 2
- Pavés en centre ville : prévoir pistes de contournement
- Ecusson
- Les potelets !
- Louis Ravas
- Rond Point de la Lyre
- Bd de la Liberté à Clapiers 110 m de piste manquante
- Toute zone entre rond point Grand M et carrefour saint Jean de Vedas (rond point de sète etc)
- Pas de stationnement vélo à l'entrée de la fac Paul Valéry
- Bd Arceaux , avenue Agriculture : pas de piste protégée et menace par stationnement en épi
- de Fabrègues à Saint Jean de Védas : bas côtés non stabilisés
- Là où il n'y a pas de piste cyclables (partout tout simplement !)
- Route de Mende
- Obstacle du Polygone
- Avenue de Vanières-
- Pont Juvenal
- Carrefour Philipides
- Figuerolles : piste cyclable

L'ENDROIT QUE JE DETESTE A PIED

- Entre arrêt de tram Pérols et Carnon

MON ENDROIT PREFERE EN VELO

- **Piste cyclable le long du Lez Montpellier-Palavas : 41**
 - Antigone : 3
 - Etangs : 2
 - Parc Montcalm
 - Rond Point Domaine d'Ö à Malbosc
 - circuit Mtp-Palavas-Maguelone-Villeneuve-Palavas-Mtp
 - Quai du Verdanson
 - Piste cyclable de St Clément à Montferrier
 - la nuit quand il n'y a pas de voitures - partout quand tout le monde dort
 - le centre ville le dimanche
 - les voies de tram...
 - piste cyclable Corum-Millénaire
 - Nord de Montpellier (Alco, avenue des Moulins)
 - la mini piste cyclable du petit bar

MON ENDROIT PREFERE A PIED

- A pied, l'Ecusson et Port Marianne : 3 gomettes

COMMENT LES POUVOIRS PUBLICS PEUVENT FAVORISER LES DEPLACEMENTS ACTIFS

[les thématiques regroupant plusieurs propositions ont été proposées par les organisateurs, partir des propositions des participant.e.s afin de permettre le deuxième temps de l'atelier]

- Entretien réseau
- Enlever places parking voitures pour laisser place aux vélos
 - parking covoiturage souterrain
 - arceaux où sont nécessaires
- Stationnement
 - zones de stationnement de qualité aux endroits où le public se rend
- Infrastructures continues et bien pensées
 - ne pas rater occasions de réaliser infrastructures / ne pas les rater
 - continuité des pistes
 - critères de suivi et de contrôle des aménagements
 - obliger la collectivité à réaliser les aménagements nécessaires
 - intégrer vélos / piétons dans tout nouvel aménagement et solliciter les associations correspondantes
- Vélos à assistance électrique
 - ne pas promouvoir/financer le vélo électrique
 - réserves de lithium limités et conditions d'extraction mènent à l'exploitation
 - subventionner les VAE c'est aider les riches
 - communiquer et développer le VAE pour tous les âges
- Education
 - journées sans voitures
 - chasser les stationnements gênants
 - éducation des automobilistes
 - favoriser l'apprentissage du vélo
 - éducation des parents
 - former dès le plus jeune âge
 - train pédestre pour déposer les enfants à l'école
 - que les établissements publics donnent l'exemple
 - investir, faire confiance, encourager
 - défis pour les utilisateurs
 - intégrer dans la préparation du permis de construire
 - communiquer sur les bienfaits pour la santé individuelle et les bienfaits sociaux
 - sanctionner deux roues motorisés qui utilisent pistes cyclables
 - journée villes à vélo régulières
 - montrer que dans budget quotidien vélo fait économiser

- Piétonisation
- Indemnité kilométriques et incitations financières
 - aide financière pour achat d'un vélo et équipement (lumière, antivol)
 - aide financière pour aider les scolaires à aller à l'école
 - rendre l'IKV obligatoire
 - IKV au même taux que les automobilistes
 - IKV pour les fonctionnaires
 - financement aide et crédit d'impôt
 - bonus aux cyclistes
- Zones 30 et code de la rue
 - zone 30 autour de l'Ecusson
 - Apaiser le trafic
 - appliquer le code de la rue (double sens cycliste, cédez le passage cycliste au feu)
- Entretien
- Trains avec vélos
- arrêter de subventionner infrastructures routières
- Aider les entreprises
- Divers
 - conviction et forte pression citoyenne
 - faciliter et simplifier montages de projets et financement
 - bonus malus en fonction des kms de pistes construites
 - favoriser revendeurs de vélos proposer vélos modulables (ne pas être obligé de racheter un vélo pour rajouter une béquille)

LES MESURES A METTRE EN OEUVRE A COURT TERME AVEC INVESTISSEMENT LIMITE

- IKV
- éducation
- zones 30 et code de la rue